

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 23 février 2024

 10 documents

REVUE DE PRESSE DU 17 AU 23 FÉVRIER 2024

1



Bonnétable - Générations mouvement du Pays de Bonnétable, c'est 389 membres

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 23 février 2024

2



Bonnétable - Fermeture d'une classe : une manifestation au Mans

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 23 février 2024

3



Bonnétable - Mobilisation contre les frelons asiatiques

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 22 février 2024

4



CARTE. Salon de l'agriculture 2024 : voici les éleveurs et producteurs sarthois en lice aux concours

ouest-france.fr, jeudi 22 février 2024

5



Bonnétable - Budget prévisionnel voté : pas de gros investissements cette année

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 20 février 2024

6



Bonnétable - Un bilan satisfaisant pour Générations mouvement

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 20 février 2024

7



Sarthe - Deux classes sauvées en fin de journée

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 20 février 2024

8



Bonnétable - Cimetière : récupération des concessions à l'abandon

Quotidien Ouest-France, lundi 19 février 2024

9



Mamers - « Le Lien » fait évoluer son offre

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, lundi 19 février 2024



Bonnétable - Ses arrière-petits-enfants : « Elle mérite le titre de Miss 100 ans »

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 17 février 2024

Bonnétable - Générations mouvement du Pays de Bonnétable, c'est 389 membres

Quotidien Le Maine Libre, www.lomainelibre.fr, vendredi 23 février 2024, 432 mots

23 000 adhérents en Sarthe, près de 400 pour le Pays de Bonnétable, l'association Générations mouvement draine toujours beaucoup de monde.

Des voyages, des activités, des ateliers... avec Générations mouvement, pas le temps de s'ennuyer.

De nombreux voyages toujours très appréciés

Dernièrement, sous la présidence d'Odile Davignon, accompagnée de Francis Henno, président départemental et en présence de Nathalie Courtan, adjointe aux associations et des présidents de chaque club du canton, la présidente a dressé le bilan de l'année écoulée, marquée par des changements au sein de l'association.

Elle a noté la dissolution du club de Terrehault, comptant quatre membres, et du rattachement du club de Saint-Georges du Rosay au club du canton Pays de Bonnétable.

« L'année 2023 a également été marquée par des voyages appréciés de tous les participants, incluant des destinations telles que Morzine, Malicorne et un séjour ANCV dans le Massif central. Mais aussi, les bals, en alternance avec le club local à la salle Mélusine de Bonnétable, ainsi que les activités régulières telles que la gym, les randonnées et les après-midi bowling à La Ferté-Bernard ont également connu un vif succès, » explique Odile Davignon.

Le nombre d'adhérents au niveau cantonal s'élève à 389 membres pour l'année 2023, tandis qu'au niveau départemental, l'association compte 23 000 adhérents.

Sur le plan financier, la trésorière a présenté un bilan équilibré pour l'année écoulée.

En ce qui concerne l'année 2024, outre les activités habituelles, le club propose quatre sorties, l'Arménie au palais des congrès au Mans le 12 mars, une découverte de l'Eure le 9 avril, une visite du canton de La Ferté-Bernard le 24 août et une visite de chocolaterie suivie d'un spectacle de cabaret le 1^{er} octobre. Concernant les séjours ANCV, ils affichent déjà complet.

Une journée sécurité routière les 11 mars

La présidente a également annoncé, « une journée sécurité routière prévue le 11 mars à la salle Mélusine, » encourageant les membres à s'inscrire pour participer à cet événement. Elle a souligné « l'aspect convivial de cette journée, offrant une occasion de réviser le code de la route, de passer des tests de vision et auditif, et de conduire avec un moniteur d'auto-école. » Elle a ajouté avec humour, « c'est très ludique, malgré quelques erreurs, les participants sont assurés de repartir avec leur permis. » Les inscriptions doivent être faites au plus tard le 29 février.

En conclusion, la présidente a « souligné l'importance de ces clubs pour lutter contre la solitude, maintenir une activité physique et morale et tisser des liens sociaux. »

Pour plus d'informations, tél : 02 43 28 42 63.



La réunion annuelle de Générations mouvement du canton du Pays de Bonnétable, présidée par Odile Davignon, attire toujours beaucoup de monde. © Le Maine Libre

Bonnétable - Fermeture d'une classe : une manifestation au Mans

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 23 février 2024, 136 mots

Élus, membres du conseil municipal et parents d'élèves, se sont retrouvés devant la préfecture, afin de manifester contre la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. Le sénateur Jean-Pierre Vogel insistait sur le fait « **qu'il serait dramatique de fermer une classe pour notre école publique. Je soutiens les enseignants et les parents d'élèves** ».

Pour l'école de Cour-Primaire, la carte scolaire prévoit la fermeture d'une classe pour la deuxième année consécutive. Marie-Laure Plever, maire, a rencontré, avec la directrice de l'école, l'inspecteur académique en début d'année. « **Il nous manquait douze élèves pour la rentrée prochaine. À ce jour, la directrice a inscrit de nouveaux élèves. Il nous en manque trois. Nous n'avons pas encore connaissance de toutes les arrivées dans notre commune** », rappelle l'édile.



Les manifestants locaux, devant la préfecture. © Ouest-France

Bonnétable - Mobilisation contre les frelons asiatiques

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 22 février 2024, 316 mots

Jeudi dernier, une réunion publique à Bonnétable sur la sensibilisation contre l'invasion du frelon asiatique a réuni 50 personnes.

À l'initiative de cet événement, Nicolas Gégout, un habitant passionné par la nature et l'apiculteur amateur. En collaboration avec l'association Bonn'Actions et la municipalité, Nicolas Gégout a animé la réunion.

50 personnes présentes

Les organisateurs se sont réjouis de l'engouement suscité par la réunion, avec la participation de 50 personnes.

La municipalité a apporté son soutien au projet, soulignant « qu'il permettra à terme de déterminer le nombre de nids de frelons dans la commune et de connaître les lieux de présences » Ainsi, elle a acquis 100 grilles pour les pièges à frelons, distribuées gratuitement aux habitants volontaires, avec un suivi assuré par la mairie.

L'importance de la collaboration avec la municipalité a été soulignée par Nicolas Gégout, qui a exprimé son souhait « que de telles initiatives se multiplient dans toutes les communes de France. »

Lors de la réunion, les participants ont pu apprendre à fabriquer des pièges. « Rien de plus simple », ont-ils expliqué, « un bidon de 5 litres, quatre vis et une grille sélective pour frelons asiatiques suffisent ». Une cinquantaine de pièges ont été fabriqués par les membres de l'association, avec la grille fournie gratuitement grâce à l'engagement de la mairie.

Un partenariat

En parallèle, une convention a été signée par la municipalité avec Alloguêpes72 pour la destruction des nids de frelons asiatiques dans la commune. Les habitants bénéficient d'une prise en charge de 50 % de la facture dans la limite de 150 € sur présentation de la facture à Alloguêpes72. La commune prend en charge la totalité des frais sur le domaine public.

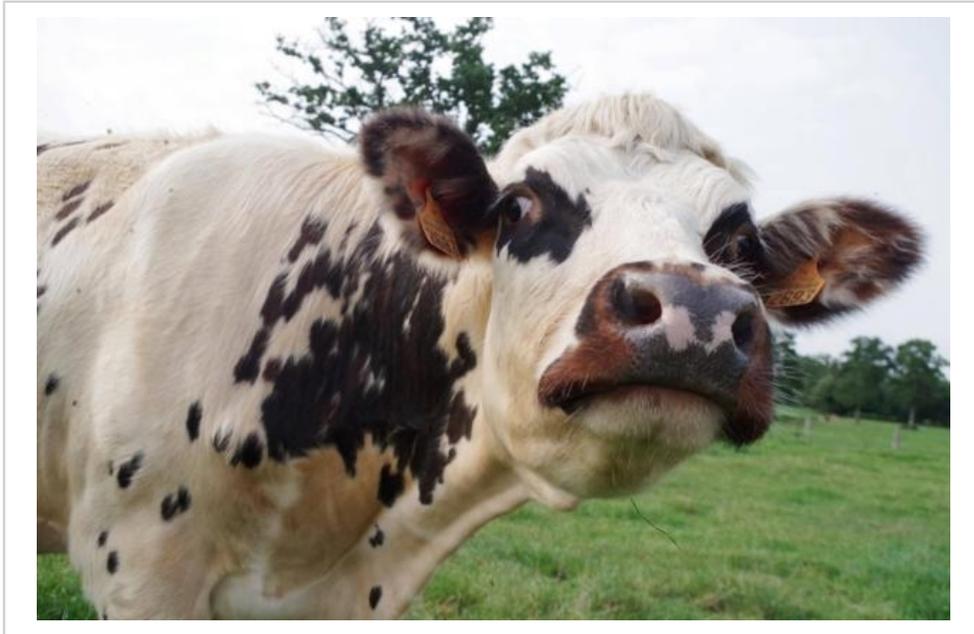
Pour les Bonnétabliens souhaitant participer au piégeage, les grilles sont à retirer à la mairie le lundi matin. Facebook : Bonn'Actions. Alloguêpes72, tel : 06 26 78 27 25.



Nicolas Gégout et Thierry Bottras, membres de l'association Bonn'Actions, se sont mobilisés pour la création de pièges à frelons asiatiques. © Le Maine Libre

CARTE. Salon de l'agriculture 2024 : voici les éleveurs et producteurs sarthois en lice aux concours

ouest-france.fr, jeudi 22 février 2024, 500 mots



Treize vaches, dont plusieurs de race normande, représenteront la Sarthe au 60e Salon de l'agriculture, du 24 février au 3 mars 2024. © Archives Ouest-France

La soixantième édition du Salon de l'agriculture aura lieu du 24 février au 3 mars 2024, à Paris. Dix-huit éleveurs, dix-huit producteurs et quatre viticulteurs de la Sarthe participeront aux différents concours.

[Le Salon international de l'agriculture ouvrira ses portes à Paris](#), du 24 février au 3 mars 2024. Une soixantième édition à la porte de Versailles à laquelle participeront [dix-huit éleveurs, dix-huit producteurs et quatre viticulteurs de la Sarthe](#). Ils ont été sélectionnés pour participer au concours général agricole.

Les éleveurs

Dix-huit élevages et dix-neuf animaux seront chargés de représenter le savoir-faire départemental cette année soit autant qu'en 2023 (pour vingt-trois animaux). Et la majorité d'entre eux participent au concours général d'élevage.

Espèce bovine : la famille Dutertre, de Saint-Cosme-en-Vairais, avec *Odellie*, blonde d'Aquitaine ; le Gaec de Beslay, à Auvers-sur-Hamon, avec *Tzatziki*, blanc bleu ; la famille Bulot, à Ruperroux-le-Coquet, avec *Sephora*, vache brune ; le Gaec de la Devinierie, à Vion, avec *Royal*, charolaise ; le Gaec Bignon-Frères, à Duneau, avec *Siamoise*, vache normande ; le Gaec VB Huberson, à Vibraye, avec *Roturière*, vache normande ; le Gaec de la Bissonnière, à Cormes, avec la bien nommée *Parisiennne*, vache normande ; le Gaec Brasseul-Naveau, de Ruillé-en-Champagne, avec *Royale* et son veau *Valet*, tous les deux rouge des prés ; Pierre Cherre, à Notre-Dame-du-Pé avec *Opaline* et son veau *Ultime*, rouge des prés ; Sylvain Allaine, à Rouessé-Vassé, avec *Noisette*, vache saosnoise (en **Espèce canine**) ; Bruno Lemaitre, d'Yvré-l'Évêque, avec son Saint-Bernard à poil long *Tendresse de l'ange aux papillons*.

Espèces équine et asine : Priscil Laurin, de Bonnétable avec deux ânes grand noir du Berry *Jade de la Halopière* et *Isis de la Halopière* (en présentation) ; Marine Pelletier, de Sainte-Cérotte, avec son cheval percheron *Fissa de la meule*.

Espèce ovine : l'élevage Rocheteau, à Moncé-en-Belin, avec un mouton bleu du Maine ; Cyril Poirier, d'Auvers-le-Hamon, avec un mouton bleu du Maine ; Didier Juigne, de Montbizot, avec un mouton bleu du Maine.

Espèce porcine : l'Arche de la nature présentera un porc de Bayeux.

Les producteurs et les artisans

Dix-huit producteurs fermiers, artisans et entreprises, ainsi que quatre viticulteurs seront en lice dans le concours général agricole des produits et des vins. Parmi eux, deux producteurs fermiers, [neuf bouchers-charcutiers-traiteurs](#), trois salaisonniers, un fabricant de confitures, deux brasseries, une distillerie, et quatre domaines viticoles (coteaux du Loire et Jasnières).

Au total, une cinquantaine de produits sarthois seront présentés aux jurés du Salon de l'agriculture. L'an passé, les producteurs locaux avaient décroché dix-sept médailles dont deux en or.

Un stand départemental

En plus de l'espace régional Pays de la Loire, la Sarthe disposera de son propre espace, du samedi 24 au mardi 27 février inclus. L'occasion de prendre part à diverses animations, de déguster des produits locaux et de découvrir les recettes préparées par les chefs de restaurants scolaires sarthois.

Geoffroy BOUL.

Bonnétable - Budget prévisionnel voté : pas de gros investissements cette année

Quotidien Le Maine Libre, www.lomainelibre.fr, mardi 20 février 2024, 444 mots

Lors du dernier conseil municipal, la maire de Bonnétable a présenté le débat d'orientation budgétaire 2024. Les élus ont voté le budget prévisionnel pour cette année, qui sera une année de transition, avant de coûteux projets les prochaines années.

Avant de dévoiler le plan budgétaire pour l'année 2024, la maire; Marie-Laure Pléver a informé les membres du conseil municipal de l'augmentation des dépenses de 137 000 € entre 2022 et 2023. « Cette augmentation est en partie due à l'inflation, mais surtout à la hausse significative des coûts énergétiques. »

Des solutions à trouver pour réduire l'impact énergétique

Avant d'ajouter que, « Nous devons travailler notre impact énergétique et réfléchir à des solutions pour que nos bâtiments communaux nous coûtent moins cher. »

« Les dépenses liées aux fluides ont doublé, passant de 250 000 à 516 000 euros, tandis que les dépenses de personnel devraient augmenter de 99 000 € en raison de divers ajustements salariaux et des prévisions de remplacement en cas d'arrêts de travail. »

Les recettes de fonctionnement ont connu une augmentation, atteignant 4,34 millions d'euros, avec notamment 1,44 million d'euros provenant de la taxe foncière sur le bâti. Malgré cette augmentation, le maintien de la neutralité fiscale est envisagé, mais les décisions concernant les bases fiscales échappent à la municipalité.

Capacité d'autofinancement de la commune

Montant estimé à 1,12 million d'euros, soit une augmentation de 84 000 € par rapport à l'année précédente.

Un emprunt qui prend fin

En bonne nouvelle, Marie-Laure Pléver a annoncé, « l'arrêt de deux emprunts pour 2024 et 2026. Le premier concerne les travaux de l'école maternelle avec une annuité de 73 000 € et un second, pour une annuité de 40 000 €. Cela donnera un peu de souffle financier à la commune, mais il faut rester vigilant car que nous avons des projets coûteux. »

Sur ce sujet, Thierry Bottras, élu de l'opposition, prend la parole, « cela veut dire qu'il n'y avait pas de projets avant ? Pourtant, investir pour économiser sur nos dépenses énergétiques aurait été bienvenu ». Sur ce, l'édile répond, « une étude a été faite, et très bien d'ailleurs, sous l'ancienne municipalité concernant les bâtiments communaux. Mais rien que la maîtrise d'œuvre s'élevait à 350 000 € pour un projet qui, pour Mélusine et le gymnase uniquement, table autour de 3,5 millions d'euros. »

Thierry Bottras regrette aussi « que la précédente municipalité n'ait pas fait le choix de financer les travaux d'assainissement par l'emprunt. Cela aurait laissé des marges de manœuvre à l'équipe actuelle. »

La maire n'étant pas de cet avis rappelle que, « le recours à l'emprunt génère des charges financières supplémentaires qu'il aurait fallu financer en augmentant les taux d'imposition. »

Avec deux abstentions, le plan de discussion sur les orientations budgétaires pour 2024 a été approuvé par la majorité des élus.

Bonnétable - Un bilan satisfaisant pour Générations mouvement

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 20 février 2024, 165 mots

Les membres Générations mouvements du pays de Bonnétable se sont retrouvés à la salle Mélusine afin de procéder au bilan de l'année écoulée. Il a été présenté par la présidente Odile Davignon. Nathalie Courtant, adjointe en charge des associations locales, les membres de chaque commune du pays et Francis Hello, président départemental, assistaient à cette présentation. Ce bilan a réuni près de 150 personnes

Le club cantonal a donc organisé plusieurs balais mensuels, avec le club local. Au total, ce sont plus de 1 000 danseurs qui sont venus à Mélusine. Le pays de Bonnétable organise régulièrement des séances de gymnastique douce, du bowling ainsi que des sorties pédestres dans diverses communes nécessitant des rassemblements en covoiturage afin que les participants puissent se retrouver aux endroits prévus.

Le président départemental faisait le bilan des adhérents Sarthois « **24 000 adhérents, la moyenne d'âge étant de 72 ans sur 300 clubs et 33 secteurs** ».

La trésorière présentait un bilan financier équilibré.



Odile Davignon, présidente, lors de l'assemblée générale. © Ouest-France

Sarthe - Deux classes sauvées en fin de journée

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 20 février 2024, 256 mots

En appelant parents et élus à manifester devant la préfecture du Mans, hier, à l'heure de la réalisation de la prochaine carte scolaire, l'intersyndicale enseignante espérait infléchir le projet présenté le 15 février par Dominique Poglio, la directrice des services de l'Éducation nationale (Dasen).

Il prévoyait quarante fermetures de classes, du « **jamais vu** », pour sept ouvertures et seize créations de postes de remplaçants, cinq de conseillers pédagogiques et deux de référents. Ces derniers jours, sans attendre, des parents s'étaient organisés pour faire entendre leur voix et leur mécontentement.

Après trois heures de discussions, la Dasen a décidé d'annuler deux fermetures. Il s'agit de celle du RPI Saint-Rémy-des-Monts – Saint-Vincent-des-Prés et celle de Bouloire. En compensation, elle a annulé la création de deux postes de conseillers pédagogiques. Elle a aussi tranché, comme attendu, entre les deux écoles de Saint-Paterne-Le Chevain : la classe du Chat perché au Chevain, est sauvée. En conséquence, à la prochaine rentrée, il y aura trente-huit fermetures de classes.

Les classes fermées à la rentrée

Six au Mans : Haureau, Pierre-Philippeaux, Clairefontaine, Marceau, Maryse Bastié (Rep +), Michel-Ange (Rep +).
Et à Allonnes (Jules-Ferry, élémentaire et Lyautey) ; Ancinnes, Arçonnay, Arnage, Beaumont-Pied-de-Bœuf – Jupilles (RPI), Bonnétable, Cérans-Foullouturte, Chemiré-le-Gaudin, Cherre-Au, Coulans-sur-Gée – Brains-sur-Gée (RPI), Courtiliers, Écommoy, Fay, Fresnay-sur-Sarthe, La Ferté-Bernard, La Suze-sur-Sarthe, Le Breil-sur-Merize, Le Lude (les Louperviers) ; Loué ; Mamers (Victor-Hugo) ; Mansigné ; Mezières – Courcemont (RPI) ; Moncé-en-Belin, Montval-sur-Loir, Souigné-sous-Ballon, Saint-Gervais-en-Belin, Saint-Jean-d'Assé, Saint-Paterne (Charles-Perrault) Thorée-les-Pins (RPI), Thorigné-sur-Dué, Vibraye, Vivoin.

L. P.



La centaine de manifestants espéraient que la Dasen revienne sur les quarante fermetures de classes envisagées. © Ouest-France

Bonnétable - Cimetière : récupération des concessions à l'abandon

Quotidien Ouest-France, lundi 19 février 2024, 69 mots

Le 19 janvier, la Ville a engagé une procédure de récupération des concessions funéraires perpétuelles en état d'abandon (allée des Pommiers et des Érables) dans le cimetière de Bonnétable

Afin que soit procédé contradictoirement aux constatations d'abandon de ces concessions, les familles concernées et les successeurs testamentaires sont invités à se déplacer lundi 26 février, à 10 h 30, au cimetière.

Contact : 02 43 29 30 20 ou par mail : urbanisme@bonnetable.fr

Mamers - « Le Lien » fait évoluer son offre

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, lundi 19 février 2024, 426 mots

Le réseau de lecture intercommunal « Médiathèque Le Lien » est représenté sur sept sites : Mamers, Saint-Cosme, Beaufay, Bonnétable, Courcemont, Marolles-les-Braults et Neufchâtel.

Anne Le Bon, nouvelle directrice du Lien, a présenté les nouveautés en présence de Thierry Lemonnier vice-président en charge de la culture, et Loïc Prévillé directeur de l'action culturelle.

Des mangas sur tous les sites, et une grainothèque à Marolles

La nouveauté principale concerne les mangas pour lesquels il y a un fort engouement de la part du jeune public. « Nous venons de faire l'acquisition d'une licence pour permettre l'accès à nos usagers, à un catalogue « Manga en ligne » (environ 250 titres). Les mangas ont la particularité d'être édités très rapidement, et souvent les séries comportent un grand nombre de tomes qui prennent une très grande place dans les rayonnages, aussi il ne nous est pas possible de suivre le rythme et de les avoir tous » explique Anne Le Bon. « L'intérêt de ce nouveau service pour les usagers va faciliter l'accès à un catalogue en ligne beaucoup plus large, d'accéder à des avant-premières ou aux nouveautés en simultrad (simultané, NDLR) des dernières publications japonaises, sans attendre le délai de quelques mois pour la parution. Cette offre numérique est également une bonne façon d'attirer les jeunes vers la lecture, même si le support est différent ».

Une grainothèque à Marolles

Autre nouveauté à partir du 13 mars, le site de Marolles-les-Braults va s'enrichir d'une grainothèque, sorte de bibliothèque de graines qui fonctionne sur le principe de l'échange entre usagers, il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la médiathèque pour y accéder. « L'Esat de Marolles a confectionné le meuble dans lequel seront mises à disposition des pochettes en papier pour préciser quelques conseils de jardinage. Nous prévoyons de nouvelles animations sur le thème du jardin pour accompagner ce nouveau service ».

Le conseil communautaire a tout récemment voté une charte du bénévole : « Sur certains des sites de la médiathèque, des bénévoles interviennent pour différentes tâches (animation, classement, recherche de documents). Toutes les personnes intéressées pour participer peuvent se faire connaître » précise Thierry Lemonnier.

Un guide de l'utilisateur et un agenda des animations

Enfin, pour faciliter l'information des usagers, un guide de l'utilisateur est désormais disponible, et un agenda des animations (Croc mots doux, Tout feu tout flamme, jeux en réalité virtuelle, café littéraire...) programmées jusqu'au mois de juin est également accessible en divers lieux publics du territoire (médiathèque, OTMS, mairies...).



L'offre de mangas de la médiathèque va s'enrichir d'une offre en ligne pour être au plus près de l'actualité dans ce domaine. © Le Maine Libre

Bonnétable - Ses arrière-petits-enfants : « Elle mérite le titre de Miss 100 ans »

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 17 février 2024, 300 mots

Cent ans d'une vie bien remplie pour Germaine Yvon qui les a fêtés en famille. Entourée de sa famille et de ses amis dans le cadre chaleureux du restaurant « Au Bon Laboureur » de Briosne-lès-Sables, Germaine Yvon a célébré un moment extraordinaire, son centième anniversaire. Née le 11 février 1924 à Torcé-en-Vallée sous le nom de Germaine Morin, elle a traversé un siècle rempli d'une vie simple.

Une joueuse de belote et une cuisinière émérite

En 1950, elle épouse Eugène Yvon, avec qui elle partage une carrière professionnelle à la ferme des Perrières à Aulaines. Après des décennies de labeur, ils décident de prendre leur retraite et de s'installer au Gué d'Aulaines. De leur union sont nés deux enfants, Annick et Bernard, qui à leur tour leur ont donné de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, comblant ainsi leur foyer de joie.

En 2020, Germaine a perdu son époux bien-aimé. Mais malgré cette épreuve, elle a trouvé un nouveau foyer et de nouveaux amis à l'Ehpad de Bonnétable. Là-bas, elle participe aux animations et adore passer du temps autour d'une table avec ses amis, jouant à la belote et à d'autres jeux de société.

Et il y a une facette de Germaine qui ne passe pas inaperçue : sa passion pour la gastronomie. Si elle excelle à la belote, elle est également une cuisinière émérite, notamment réputée pour ses délicieuses tartes aux pommes. Ses arrière-petits-enfants en témoignent avec enthousiasme. « Notre mamie est merveilleuse et tellement gentille, elle mérite amplement le titre de Miss 100 ans. »

Germaine, est une source de bonheur et de vie pour sa famille. À cent ans, sa joie contagieuse résonne toujours, illuminant chaque moment passé avec ses proches.



C'est entouré de sa famille que Germaine a célébré ses 100 ans. © Le Maine Libre